



La feuille d'ERABLES 31

PRINTEMPS 2012

Dans ce numéro:

- * Edito
- * Le calendrier d'ERABLES 31
- * 10 propositions pour une nouvelle politique de l'eau (2013-2018)
- * Communiqué de presse : Mais OGM MON 810
- * La 7^e Foire Bio du Grand Toulouse
- * Urgent inscription ! Réédition du guide « Manger Bio en Haute-Garonne »
- * Le réseau de fermes *témoins* bio de Haute-Garonne

EDITO

Le Conseil d'Administration d'ERABLES 31 s'est bien étoffé lors de la dernière Assemblée Générale. 12 membres siègent maintenant et se répartissent les nombreuses tâches de représentation de tous les producteurs bio de Haute-Garonne. Thomas Faure est réélu président. Laurent Clavié est élu trésorier et Céline Chanel secrétaire d'ERABLES 31. Thomas Faure et Bruno David représentent ERABLES 31 à la FRAB. Laurent Clavié et Stéphane Cateland siègent à la CDOA (Commission Départementale d'Orientation

Agricole) et au CDI (Comité Départemental à l'Installation).

Laurent Clavié est au CREAB (Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique).

Trois producteurs (Hicham Jebrane, Bruno David et Stéphane Cateland) représenteront ERABLES 31 dans les forums des stages 21h à Ondes, Saint Gaudens et Auterive.

Clara Reboullet représente ERABLES 31 au Réseau Semences Paysannes.

Et pour l'organisation de la Foire Bio du Grand Toulouse, six autres producteurs sont engagés. Merci à tous pour leur implication au sein

du groupement des agriculteurs bio.

Quoi de neuf à ERABLES 31 ?

Afin de faire des économies de papier, ERABLES 31 vous propose de recevoir la Feuille d'ERABLES 31 en format informatique. Sans retour de votre part nous disant que vous préférez conserver l'envoi par courrier postal, cette Feuille d'ERABLES 31 constituera le dernier envoi papier pour 2012. Nous espérons recevoir toute votre compréhension.

Le Calendrier d'ERABLES 31

- Mardi 29 et mercredi 30 mai 2012 : Assemblée Générale de la FNAB à Argentan dans l'Orne.
- Vendredi 1^{er} juin : Journée de visite des essais du CREAB à Auch.
- Jeudi 14 juin à partir de 14h : Rencontre Amont Aval entre les producteurs et les metteurs en marchés des filières viandes et

grandes cultures biologiques au lycée agricole d'Auzeville.

- Dimanche 17 juin ; Ferme ouverte chez Thibaut Teulé à Péguilhan.

- Mardi 19 juin : Comité Local de l'Eau (CLE) Hers-Mort-Girou à Toulouse.

- Mardi 26 juin de 11h à 16h : Rencontre bout de champ « Faire du maraî-

chage sans travail du sol » chez Laurent Welch à Latoue, co-organisée avec le GABB 32.

- Du lundi 17 au dimanche 23 septembre : Campagne « Bio et Local, c'est l'idéal ».

- Du vendredi 21 au dimanche 23 septembre : Les Pyrénéennes à Saint Gaudens.

Et ERABLES est présent chaque mois en CDOA, à la FRAB et à la FNAB pour vous représenter.

Le programme des formations automne / hiver est en cours d'élaboration : si vous avez des souhaits de formations, n'hésitez pas à nous en faire part, nous ferons le nécessaire pour organiser une session de formation.

10 propositions pour une nouvelle politique de l'eau (2013-2018)

Le cahier propositionnel du réseau FNAB dans le cadre de l'élaboration des X^{ème} Programmes d'intervention des Agences de l'eau vient d'être publié.

A travers ce cahier propositionnel pour les X^{ème} Programmes d'Intervention, le réseau FNAB réaffirme sa détermination et sa volonté de s'engager aux côtés des Agences de l'eau, des collectivités territoriales, des acteurs de l'eau pour la réussite de la DCE et du développement de l'agriculture biologique.

Il se compose de 10 propositions concrètes spécifiques et pratiques :

1. Généraliser le ZERO PESTICIDE sur les territoires à enjeu eau potable
2. Accompagner et améliorer l'engagement des maîtres d'ouvrage, des collectivités territoriales et des animateurs territoriaux en faveur de la protection de la ressource en eau
3. Développer, poursuivre et amplifier les actions de développement de l'agriculture biologique à destination des acteurs agricoles
4. Favoriser la participation des agriculteurs biologiques aux instances locales de l'eau
5. « Renforcer » et améliorer l'animation territoriale
6. Assurer la cohérence des politiques publiques sur les AAC (Aires d'Alimentation de Captage) – Implication des Agences de l'eau dans la gouvernance régionale et territoriale de l'agriculture biologique
7. Mesurer / Evaluer / Réajuster
8. Internaliser la politique de soutien des Agences de l'eau pour l'agriculture biologique
9. Homogénéiser les taux d'intervention pour les actions eau et agriculture biologique entre les Agences de l'eau & Elargir les zones prioritaires d'actions des Agences de l'eau sur le volet eau et agriculture biologique
10. Soutenir les actions engagées au

niveau de l'opération nationale « sites pilotes en bio ».

Ce cahier propositionnel s'adresse plus particulièrement aux différents acteurs institutionnels de la politique de l'eau : élus des collectivités territoriales, Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, Agences de l'eau et membres des Comités de bassin, Commissions Locales de l'Eau, syndicats d'eau potable et d'assainissement, syndicats de rivières, Parcs naturels nationaux et régionaux, Comité National de l'eau, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs et autres usagers de l'eau. Il s'agit d'un véritable document ressource sur l'eau.

La diffusion de ce document au sein des instances de bassin permettra :

- d'inscrire nos propositions dans les X^{ème} Programmes d'Intervention des Agences de l'eau ;

- d'amplifier les actions de développement de l'agriculture biologique sur les territoires à enjeu eau et plus largement :

- * d'identifier des marges de manœuvre avec les délégations territoriales dans les montages des projets et des prochains conventionnements ;

- * d'initier des dynamiques partenariales sur les territoires ;

- * de tisser des liens privilégiés avec des partenaires et des alliés potentiels sur la protection de la ressource en eau ;

- * d'appuyer les producteurs et salariés qui se lancent dans l'aventure de la reconquête de la qualité de l'eau (en attendant la rédaction des fiches « argumentaires ») et qui participent aux instances locales de l'eau ;

de consolider le degré d'expertise du réseau sur le volet « eau et bio ».

La diffusion de ce document doit être la plus large possible, l'enjeu est de

taille : l'agriculture biologique doit être reconnue comme un levier explicite d'amélioration de la qualité de l'eau et devenir un des projets structurants des X^{ème} Programmes d'Intervention des Agences de l'eau !

Vous pouvez télécharger le cahier propositionnel du réseau FNAB sur le lien suivant :
<http://dl.free.fr/e1XRdJ8HY>.

Des points de captage d'eau potable sont identifiés comme prioritaires par le Grenelle de l'Environnement sur la Haute-Garonne. ERABLES 31 est force de propositions dans ce cadre là (**Plan d'Action Territoriale –PAT– de Noé et Lavelanet de Comminges**). Le passage à l'agriculture biologique pour les agriculteurs du périmètre concerné est une des solutions les plus efficaces pour protéger la ressource en eau et de loin la plus économe. Un accompagnement, ainsi que la structuration des débouchés en bio, sont indispensables pour tendre vers ce choix là dans un cas comme celui-ci.

ERABLES 31 s'est positionné dans l'accompagnement des agriculteurs souhaitant changer leurs pratiques sur ces points de captages d'eau potable. ERABLES 31 veut être en mesure d'y prouver l'efficacité des systèmes de production en agriculture biologique comme une solution efficace et économe.

Des rencontres « bout de champs », des formations autour de l'utilisation des engrais verts et du désherbage mécanique, ainsi que des diagnostics « conversion vers la bio » individuels seront proposés par ERABLES 31 pendant 3 ans sur ces zones à enjeux eau.



Communiqué de presse (18 mai 2012) : Maïs OGM MON 810

Le Conseil d'Etat maintient l'interdiction de semer du MON 810 : victoire des organisations apicoles, paysannes et environnementales

Le Président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat a rejeté en référé la demande de suspension de l'arrêté du Ministre de l'agriculture du 16 mars 2012, interdisant la culture du maïs OGM MON810. Cette demande était formulée par deux entreprises agricoles bien connues pour s'être déjà illustrées aux côtés de la Sté MON-SANTO, lorsque le Conseil d'Etat a annulé en novembre 2011 le moratoire sur le maïs OGM MON 810.

Face au risque d'une nouvelle décision de justice dans le même sens, l'Union Nationale de l'Apiculture Française, les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, la Fédération Française d'apiculteurs Professionnels, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, France Nature Environnement, la Fédération Nature et Progrès et le Réseau Semences Paysannes se sont unis dans leur diversité pour obtenir en justice le maintien de l'interdiction en France.

Le Conseil d'Etat vient de donner rai-

son à nos organisations en refusant de suspendre l'interdiction de mise en culture du 16 mars 2012, qui « *ne porte pas atteinte [...] à un intérêt public, à la situation des entreprises requérantes ou aux intérêts qu'elles entendent défendre* ».

C'est une victoire pour nos organisations mobilisées contre l'autorisation de mise en culture de ces maïs OGM. L'Agence Européenne de Sécurité Alimentaire avait dénoncé en décembre 2011 l'évaluation insuffisante et « *le risque important pour l'environnement* », ainsi que le rappelle le Conseil d'Etat dans son ordonnance. Cette décision nous donne raison en admettant l'urgence à protéger l'environnement, l'apiculture, et les semences biologiques, paysannes et conventionnelles, face à la menace que représente la culture de ces OGM.

Une telle décision était vitale pour la filière apicole française car depuis un arrêt de la Cour de justice européenne de septembre 2011, le miel contenant du pollen d'OGM ne peut pas être commercialisé pour la consommation humaine dans aucun état de l'Union. Cela ruine aujourd'hui les apiculteurs espagnols confrontés aux cultures de

MON 810 autorisées dans leur pays.

La bataille juridique se poursuit car les puissantes organisations de producteurs de maïs ont de leur côté saisi le Conseil d'Etat d'une autre procédure sur le fond.

Nos organisations seront d'une extrême vigilance et elles travailleront inlassablement pour que le nouveau Ministre de l'agriculture renforce l'interdiction du MON 810 et adopte les règles protégeant la santé humaine et animale, ainsi que nos filières respectueuses de l'environnement.

Confédération Paysanne : 06 03 94 57 21

FNAB : 06 84 06 64 38

FFAP : 06 83 55 96 27

Nature & Progrès : 04 66 91 21 94

FNE : 06 88 76 24 22

Les Amis de la Terre : 06 87 03 80 32

Semences Paysannes : 06 17 06 62 60

UNAF : 06 20 06 50 40



La 7^e Foire Bio du Grand Toulouse

L'organisation de la 7^e Foire Bio du Grand Toulouse se met en place petit à petit.

Cette année, le thème de la Foire est l'Agriculture

Bi'Eau'logique – Environnement, Agriculture, Utilité. Toutes vos idées (de conférences, d'animations, etc.) sur ce thème sont les bienvenues.

Les dossiers d'inscription à la Foire ont été envoyés en avril, j'attends vos réponses avec impatience. S'inscrire à l'avance permet à son dossier d'être

traité rapidement et d'apparaître dans le catalogue exposants distribué à tous les visiteurs le jour de la Foire.

Cette manifestation existe grâce à la participation des bénévoles. Le Comité d'Organisation de la Foire Bio souhaite que de nombreux paysans, agriculteurs, citoyens y participent activement.

Nous avons besoin de votre aide pour :

- diffuser le programme de la Foire bio auprès de tous les visiteurs,
- assurer l'accueil, auprès du public,
- tenir la buvette,
- accueillir les exposants,
- gérer le parking,
- monter et démonter les chapiteaux,

les tentes,

- tartiner les toasts,
- presser des pommes,
- plein d'autres choses encore !

Nous vous attendons tous le samedi 20 et le dimanche 21 octobre pour participer activement à la présentation de l'agriculture biologique de la Haute-Garonne. Venez nombreux nous aider à faire de cette foire une réussite qui fera vivre et rayonner la bio.

Pour toutes informations, vous pouvez me contacter au 06 45 35 11 23 ou à l'adresse suivante : foirebiograndtoulouse@gmail.com.

Elodie Lacassagne

Réédition du guide « Manger Bio »

Pour la 7^e Foire Bio du Grand Toulouse, ERABLES 31 souhaite, comme l'an passé, rééditer le guide « Manger Bio en Haute-Garonne ».

Les 6000 exemplaires édités pour la 6^e Foire Bio du Grand Toulouse ont été largement diffusés tout au long de l'année. Une réédition s'impose !

Si vous êtes répertoriés dans la dernière édition, renvoyez quand même le bulletin d'inscription pour nous confirmer que les informations vous concernant sont correctes et que vous souhaitez toujours y paraître.

Si vous n'êtes pas encore répertoriés, renvoyez le bulletin d'inscription joint à cette Feuille d'ERABLES 31.

Cette insertion dans le guide est gratuite, mais pensez tout de même à soutenir ERABLES 31 en adhérant !

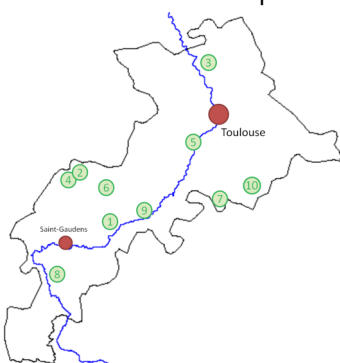
Pour cette nouvelle édition 2012-2013, vous pouvez également contribuer en faisant vos remarques par rapport à l'édition précédente si vous souhaitez que des modifications soient effectuées, ainsi qu'en fournissant de belles photos (> 300 dpi) de vos fermes à ERABLES 31 !

Ce guide est une belle illustration du dynamisme de l'agriculture biologique en Haute-Garonne, ainsi que de la diversité des productions que vous proposez ! Ce guide a besoin de chacun d'entre vous !



Le réseau des fermes témoins bio de Haute-Garonne

ERABLES 31 vient d'intégrer Pauline, nouvelle stagiaire (pour une durée de 3 mois) afin de compléter et de mettre à jour les fiches du réseau de fermes *témoins* bio. Connaissez-vous ces fiches ? Il en existe 10. Chacune détaille une exploitation par son histoire, son fonctionnement, sa durabilité. Cette année, sera rajouté les



résultats du diagnostic agro-environnemental et le bilan économique réalisé par DIALECTE. Mais DIALECTE, c'est quoi encore ? DIALECTE est un outil qui permet d'évaluer l'impact de l'exploitation agricole sur l'environnement. Il prend en compte les principes développés dans l'agroécologie et l'agriculture biologique. DIALECTE aide aussi à montrer les résultats économiques d'une exploitation et sa viabilité.

Ces fiches sont à dispositions de tous (sur le site d'ERABLES 31 www.erables31.org et sur le site de la FRAB www.biomidipyrenees.org) et si vous êtes intéressés pour intégrer le réseau n'hésitez pas à contacter ERABLES 31. Plus on est, plus on rit !

Pauline

ERABLES 31 : 05 34 47 13 04 / erables31coordination@gmail.com

Le Conseil d'Administration 2012 :

Emilienne Beaux (distribution)	lilybio31@gmail.com	05 61 94 30 73
Rose-Andrée Belmas (boulangère)	roseandree.belmas@gmail.com	05 61 51 10 05
Jean-François Castex (viande)	ferme-du-paysan@wanadoo.fr	05 61 88 25 31
Stéphane Cateland (bière)	cateland.stephane@wanadoo.fr	
Céline Chanel (légumes)	chancelceline@laposte.net	09 81 06 68 03
Laurent Clavié (lombricompost, GC)	contact@biovercite.com	06 80 33 33 55
Bruno David (légumes, œufs)	biopec@hotmail.fr	05 61 79 66 46
Marie Espinet (légumes, pain)	-	05 61 90 16 17
Thomas Faure (légumes)	president.erables31@orange.fr	06 76 51 15 25
Hicham Jebrane (légumes)	hichamjebrane@gmail.com	05 34 48 88 63
Françoise Martorello	francoise.martorello@gmail.com	05 61 91 65 23
Clara Reboullet (légumes, pain)	cla.tang.reboullet@hotmail.fr	05 61 98 04 12

Pour toute information n'hésitez pas à contacter l'animatrice. Si vous ne recevez aucune information d'ERABLES 31 via le net, c'est peut-être que nous n'avons pas encore votre adresse mail. Faites-la nous parvenir ! Si vous avez des réflexions, des questions, des informations, des annonces, des sujets à proposer pour la prochaine feuille d'ERABLES 31 ou pour des formations, n'hésitez pas à nous contacter.

Avec le soutien de :

